

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAÔNE**

**Délibération du Comité syndical n° CS2018-12-12-09 du 12 décembre 2018  
portant adoption de la Décision Modificative N° 1 du Budget Annexe**

Par suite d'une convocation en date du 28 novembre 2018, l'an deux mille dix-huit, le douze décembre, à dix-sept heures trente minutes, le Comité syndical HAUTE-SAONE NUMERIQUE s'est réuni à l'Hôtel du Département, Espace Cassin, sous la présidence de Monsieur Yves KRATTINGER.

Nombre de membres en exercice : 37.

Etaient présents : 23 membres titulaires + 3 suppléants

*Pour le Collège Communautés de Communes :*

BAGUE Jacky	Communauté de Communes des Combes
BOYER Christian	Communauté de Communes du Pays de Villersexel
CHAVECA Joseph	Communauté de Communes du Val de Gray
DEGREMEND Bruno	Communauté de Communes des 4 Rivières
DELBOS Michel	Communauté de Communes du Pays de Montbozon et du Chanois
DEMANGE René	Communauté de Communes des 1000 Etangs
EPLÉ Hervé	Communauté de Communes du Triangle Vert
GIRARD Serge	Communauté de Communes du Pays Riolais
HOERNER Roland	Communauté de Communes Val Marnaysien Suppléant de Vincent MIGNEROT
MADIOT Eric	Communauté de Communes Terres de Saône
MULTON Alexandre	Communauté de Communes Savoir-Faire
RACLOT Loïc	Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône
RENEVIER Michel	Communauté de Communes des Monts de Gy
RICHARD Bernard	Communauté de Communes du Pays de Lure
TRAMESEL Jean-Claude	Communauté de Communes de la Haute-Comté
VILTET Didier	Communauté de Communes de Rahin et Chérimont

*Pour le Collège Département :*

BATHELOT Nadine	
DESPOULAIN Pierre	
FLEUROT Sabrina	
KRATTINGER Yves	
PELLETERET Gérard	
PULICANI Hervé	
RICHARDOT Fabienne	
RIETMANN Olivier	
RIGOLOT Christelle	Suppléante de BURKHALTER Fernand
SOMBSTHAY Jean-Jacques	Suppléant de COUTHERUT Sylvie

*Absents ayant donné procuration :*

BLINETTE Alain	Collège Département – donne pouvoir à RICHARDOT Fabienne
BURGHARD Frédéric	Collège Département – donne pouvoir à RIETMANN Olivier
CHAUVELOT-DUBAN Claudy	Collège Département – donne pouvoir à KRATTINGER Yves
FRIQUET Carmen	Collège Département – donne pouvoir à PULICANI Hervé
GAY Jean-Claude	Collège Département – donne pouvoir à BATHELOT Nadine
JUIF Raoul	Collège Département – donne pouvoir à FLEUROT Sabrina
MORLOT Robert	Collège Département – donne pouvoir à DESPOULAIN Pierre
TOULOT Serge	Collège Département - donne pouvoir à PELLETERET Gérard

*Absents excusés :*

BONNARD Corinne	Collège Département
HUA Didier	Communauté de Communes du Pays de Lure
SEGUIN Laurent	Collège Département

Accusé de réception en préfecture 070-200044527-20181212-CS2018-12-12-09- DE Date de télétransmission : 17/12/2018 Date de réception préfecture : 17/12/2018
--

- Vu les articles L 5722-1 à L 5722-10 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'arrêté préfectoral PREF-D2-1-2013 n° 2035 du 30 décembre 2013 portant création du Syndicat Mixte Haute-Saône Numérique et notamment son article 5 et 10 ;
- Vu la délibération CS2017-05-22-02 du Comité Syndical portant création de la Régie sans personnalité morale mais avec autonomie financière ;
- Vu la délibération CS2017-05-22-03 du Comité Syndical portant approbation de la Création du Budget annexe de la Régie et des dispositions comptables ;
- Vu l'avis du Conseil d'Exploitation,
- Vu la délibération CS2018-02-12-02 du Comité Syndical portant approbation du Budget primitif 2018 du Budget annexe du Syndicat ;
- Vu l'avis du Conseil d'Exploitation du 10 décembre 2018,

**CONSIDERANT** que le quorum est atteint avec 26 membres titulaires présents,

**CONSIDERANT** les tableaux détaillés joints en annexe,

**DECIDE, APRES EN AVOIR DELIBERE ET PROCEDE AU VOTE, A L'UNANIMITE, selon le détail ci-après**

**Nombre d'inscrits : 37**  
**Nombre de présents : 26**  
**Nombre de votants : 26 présents + 8 pouvoirs**  
**Suffrages exprimés pour : 34**  
**Suffrages exprimés contre : 0**  
**Bulletins blancs : 0**

- **D'ADOPTER** la Décision Modificative N° 1 du budget annexe 2018 présentée par nature et par chapitre, et voté au niveau du chapitre, d'un montant de – **34 000 €** de la Régie présenté par nature et par chapitre, et voté au niveau du chapitre.

Le budget annexe 2018, établi hors taxe, est à l'équilibre et s'élève à **970 510 euros**, crédits inscrits en totalité en section d'exploitation

- **DE CHARGER** le *Président de son exécution.*

Fait et délibéré à VESOUL, le 12 décembre 2018

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour extrait conforme,

Le Président du Syndicat mixte  
HAUTE-SAONE NUMERIQUE,

Yves KRATTINGER

- Acte certifié exécutoire :  
- réception en Préfecture le.....  
- affichage le.....  
- publication le .....

Accusé de réception en préfecture  
070-200044527-20181212-CS2018-12-12-09-  
DE  
Date de télétransmission : 17/12/2018  
Date de réception préfecture : 17/12/2018

**PROPOSITIONS BUDGÉTAIRES PAR PROGRAMME  
MOUVEMENTS RÉELS**
**I – Programme ADMINISTRATION GENERALE**

Au vu du calcul de la redevance du budget annexe à reverser au budget principal pour la mise à disposition de personnel et moyens matériels, le montant affecté au remboursement des salaires peut être réduit de 10 000 €.

Crédits gérés hors AP/CP	Imputation	BP 2018 Dépenses	Proposition DM1 Dépenses
<b>Section Exploitation</b>			
<b><u>Opération Ressources Humaines</u></b>			
- Redevance personnel MaD du Budget Principal vers le Budget annexe	012	50 000,00 €	- 10 000,00 €
	Total	<b>50 000,00 €</b>	<b>- 10 000,00 €</b>

**II – Programme MAINTENANCE EXPLOITATION COMMERCIALISATION RESEAUX HSN**
**Opération Exploitation des Réseaux – Fibre Optique (chapitre 011)**
Coûts Exploitation du réseau de collecte transport NRA-PRM-NRO-PM (Chapitre 11)

Au vu du calcul de la redevance du budget annexe à reverser au budget principal pour la mise à disposition des infrastructures directement exploitables, le montant affecté au BP doit être abondé de 76 000 €.

Opex activation (chapitre 11)

Les travaux FtH ayant pris du retard, l'activation des réseaux n'a pu être enclenchée comme prévu, l'enveloppe affectée peut être diminuée de 100 000 €.

Crédits gérés hors AP/CP	Imputation	BP 2018 Dépenses	DM1 Dépenses
<b>Section Exploitation</b>			
<b><u>Opération Exploitation des réseaux fibres optiques</u></b>			
<u>Coûts Exploitation du réseau de collecte transport NRA-PRM-NRO-PM</u> Location RIP 1 <sup>ère</sup> génération	011	200 000,00 €	76 000,00 €
<u>Opex activation</u> Coût d'activation du réseau	011	150 000,00 €	- 100 000,00 €
	Total	<b>350 000,00 €</b>	<b>- 24 000,00 €</b>

### III – Programme RECETTES DE COMMERCIALISATION INFRASTRUCTURES HSN

De la même façon, du fait du retard des travaux, aucune recette FttH ne sera encaissée en 2018, le montant prévu en recette au Budget primitif de 100 000 € est annulé.

Par contre, compte-tenu de l'augmentation au 1<sup>er</sup> mai 2018 des redevances relatives aux PRM versées par Orange dans le cadre de leur mise à disposition, le montant des recettes attendues est abondé de 60 000 €.

D'autre part, un certain nombre d'entreprises ont sollicité leur raccordement au réseau du Syndicat, entraînant une recette supplémentaire d'environ 40 000 €, suite notamment à la facturation des frais d'accès aux services.

Crédits gérés hors AP/CP	Imputation	BP 2018	DM1
		Recettes	Recettes
<b>Section Exploitation</b>			
<b><u>Opération Recettes d'exploitation infrastructures HSN</u></b>			
Recettes exploitation FttO	070	100 000,00 €	40 000,00 €
Recettes exploitation FttH	070	100 000,00 €	- 100 000,00 €
Recettes exploitation MeD	070	165 000,00 €	60 000,00 €
	Total	<b>365 000,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

### IV – Programme SUBVENTION D'EQUILIBRE

Compte-tenu de ces ajustements, le montant de la subvention d'équilibre du Budget principal vers le budget annexe peut être diminué.

Crédits gérés hors AP/CP	Imputation	BP 2018	DM1
		Recettes	Recettes
<b>Section Exploitation</b>			
<b><u>Opération Subventions d'Equilibre</u></b>			
	774	588 510,00 €	- 34 000,00 €
	Total	<b>588 510,00 €</b>	<b>- 34 000,00 €</b>

## Equilibre du budget : DM1 2018

### Investissement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget annexe HSN	Total
Dépenses d'ordre		Dépenses d'ordre	0.00	0.00
Dépenses réelles		Dépenses réelles	0.00	0.00
<b>Total Dépenses d'investissement</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
Recettes d'ordre		Recettes d'ordre	0.00	0.00
Recettes réelles		Recettes réelles	0.00	0.00
<b>Total Recettes d'investissement</b>			<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

### Fonctionnement

	Chap.	Libellé chapitre	Budget annexe HSN	Total
Dépenses d'ordre		Dépenses d'ordre	0.00	0.00
Dépenses réelles	011	Charges à caractère général	-24 000.00	-24 000.00
	012	Charges de personnel et frais assimilés	-10 000.00	-10 000.00
		Dépenses réelles	-34 000.00	-34 000.00
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>			<b>-34 000.00</b>	<b>-34 000.00</b>
Recettes d'ordre		Recettes d'ordre	0.00	0.00
Recettes réelles	70	Ventes de produits fabriqués, prestations de service, marchandises	0.00	0.00
	77	Produits exceptionnels	-34 000.00	-34 000.00
		Recettes réelles	-34 000.00	-34 000.00
<b>Total Recettes de fonctionnement</b>			<b>-34 000.00</b>	<b>-34 000.00</b>

	Budget annexe HSN	Total
Recettes de Gestion (A)	-34 000	-34 000
Dépenses de Gestion (B)	-34 000	-34 000
<b>Epargne de gestion C = A - B</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges financières	0	0
Produits financiers	0	0
<b>Charges financières nettes (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Epargne brute E = C - D</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Amortissement de la Dette (F)	0	0
<b>Epargne nette G = E - F</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Dépenses d'investissement	0	0
Financement de l'investissement	0%	0%
Solde mvts ordre fonctionnement	0	0
<b>Résultat comptable</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

BUDGET ANNEXE HSN -DECISION MODIFICATIVE N° 1 2018

Présentation synthétique

SECTION EXPLOITATION

	BP Budget		BP Budget
<b>TOTAL DEPENSES SECTION EXPLOITATION</b>	<b>970 510</b>	<b>TOTAL RECETTES SECTION EXPLOITATION</b>	<b>970 510</b>
<i>Charges à caractère général (chapitre 1)</i>	930 500.00	<i>Redevance commercialisation du réseau</i>	416 000.00
Location meublé +Redevance d'usage	7 500.00	Redevances location infrastructures POP	30 000.00
Assurance dommages construction	16 500.00	Redevances FttH	-
Location mobilière véhicules service	2 500.00	Redevances location infrastructures ZA	1000.00
Activation du réseau	50 000.00	Redevances FTE	-
Location fourreaux FT IBLO	69 000.00	Redevances MeD	225 000.00
Location RIP 1ère génération	276 000.00	Redevances location pylône téléphonie mobile	20 000.00
Location infrastructures opérateurs ou gestionnaires tiers	5 000.00	Redevances FttO	140 000.00
Electricité Zones Activités	5 000.00		
Entretien du réseau total	180 000.00	<i>Subvention d'Equilibre versée du Budget</i>	554 510.00
Frais exploitation des réseaux de fibre optique	60 000.00	Subvention d'Equilibre	554 510.00
Frais maintenance du POP	35 000.00		
Frais d'exploitation du pop	6 000.00		
Location infrastructures hébergement	38 000.00		
Frais maintenance des PRM	10 000.00		
Frais d'exploitation des PRM	10 000.00		
Energie Electricité PRM	150 000.00		
Frais maintenance infrastructures mobiles	6 000.00		
Location pylônes	2 000.00		
Frais d'exploitation infrastructures mobiles	2 000.00		
<i>Charges de Personnel et frais assimilés (chapitre</i>	40 000.00		
Remboursement au Budget principal personnel	40 000.00		
<i>Régularisations comptables (chapitre 65)</i>	10.00		
Régularisations écritures TVA	10.00		